

„ selle du successeur de St. Pierre, du vicaire
 „ de Jesus-Christ sur toutes les Eglises de Jesus.
 „ Christ. „

„ Je jure d'écarter toutes ces idées d'égalité
 „ entre les évêques & le pape, entre les prêtres
 „ & les évêques qui renouvelleroient les hérésies
 „ du luthéranisme, du calvinisme, du pres-
 „ bytérisme, & du richérisme. „

„ Je jure de maintenir la sainteté & la per-
 „ fection des préceptes & des conseils évangé-
 „ liques, sur les vertus sublimes dont les Apô-
 „ tres, les premiers chrétiens, les fondateurs
 „ des ordres religieux nous ont donné l'exemple. „

„ Je jure encore de maintenir les décisions
 „ des saints conciles sur la destination des biens
 „ de l'Eglise, sur la sainteté de leur consécra-
 „ tion au culte religieux, au secours des pau-
 „ vres, à l'entretien du prêtre, & sur le crime
 „ de ceux qui les usurent. „

„ Je jure enfin de maintenir de tout mon pou-
 „ voir la doctrine de l'Evangile, les décisions
 „ des conciles écuméniques, celles des souve-
 „ rains pontifes adoptées par l'Eglise, sur le
 „ dogme, les sacremens, la hiérarchie, & la
 „ morale, d'employer tous mes soins pour que
 „ les fideles qui me sont confiés, ne s'écartent
 „ jamais des principes catholiques dans leur
 „ croyance, & des leçons évangéliques dans leur
 „ conduite. „

Voilà ce que dit la première partie de ce serment exigé des évêques, des curés & de tous les prêtres en fonction dans l'Eglise de France. Assurément loin de répugner à un pareil serment, on ne peut que souhaiter qu'il n'y ait pas un seul prêtre qui ne le remplisse dans toute son étendue, avec toute la fidélité possible.

La seconde partie du serment de fidélité à la